

ACTUALITÉ

"Requalification des parcs résidentiels de Somme-Leuze : inquiétudes de LST Ciney-Marche"

Aller au sommaire du n° 106  08/10/2001  --

Actuellement, les parcs résidentiels de la commune de Somme-Leuze font l'objet d'un projet de requalification en zone d'habitat. L'objectif est de régulariser une situation de fait, à savoir le phénomène de résidence permanente en camping et dans les parcs résidentiels de week-end. Sur le plan théorique, l'association LST (Lutte-solidarité-travail) Ciney-Marche¹ juge l'initiative très intéressante, mais elle reste sceptique quant à la pratique.

"Nous nous préoccupons essentiellement des gens les plus pauvres dans les domaines, explique Fabien Lardinois, de LST Ciney-Marche. Or, si le projet de requalification se révèle très intéressant, les deux domaines les plus pauvres (Le Mayeur et Le Stoqueux)², eux, ne vont pas être repris en zone d'habitat et vont rester en zone de loisirs. Ce nouveau plan ne doit pas servir d'alibi pour liquider les indésirables et les envoyer ailleurs. Même s'ils ne sont pas mis dehors, la pression psychologique est très forte. Concrètement, une série de familles ont dû partir. Notre présence a permis toutefois des solutions de logement de familles avec enfants... Sur le terrain, nous assistons à un jeu de ping-pong entre les communes qui se renvoient les résidents. S'il n'y avait pas cette ségrégation entre résidents permanents pauvres et plus aisés, il serait possible alors de faire passer en zone d'habitat les domaines Le Mayeur et Le Stoqueux. Le problème est qu'il n'y a toujours pas d'idée maîtresse au niveau de la Région wallonne pour traiter de la problématique des résidents permanents. Il est quand même bon de rappeler que les plus pauvres ont toujours assuré une forme de cohésion sociale dans les domaines. En effet, leur présence permanente sert à prévenir de vols ou de dégradations dans ces lieux."

1 Rue de Monin, 96 à 5362 Achet, tél. : 083 61 10 85.

2 Le domaine Le Pierreux, à Heure, devrait encore être classé en zone de loisirs.